

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUFFERVILLE
DU 28 SEPTEMBRE 2018**

L'an deux mil dix-huit, le vingt-huit septembre à 20 H 30, le conseil municipal de la commune d'Aufferville, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Bruno MOULIÉ, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 13

Votants : 13

Présents : MOULIÉ Bruno, GOURDET Ginette, VALLERY Thierry, BERTHELIN Élodie, BONNICHON Christian, GOURTAY Benoît, SAYDE Thierry, MORISSEAU Marie-Claude, FASSEU Gwenaëlle, MORISSEAU-CHEMIN Aline, Cécile RINGENBACH, Thierry BRIAND, Patrice GARNIER.

Absents excusés :

- Benoît MARIÉ

- Adeline RUFFIGNAC

Secrétaire de séance élu : Marie-Claude MORISSEAU



Le maire demande l'ajout d'un point à l'ordre du jour :

- sécurisation de la rue des ouches.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité des présents et représentés.

1/ APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 22 JUIN 2018.

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 22 Juin 2018.

2/ELECTION : REFORME DE LA GESTION DES LISTES ELECTOPRALES 2019.

Le maire,

INFORME qu'à compter du 1^{er} janvier 2019, la commission de révision des listes électorales sera remplacée par la commission de contrôle des listes électorales.

Cette réforme n'entraîne cependant pas de modification de la qualité des membres de la commission des listes électorales.

Dans ce cadre, le tribunal de grande instance de Fontainebleau devra procéder à la désignation des membres de la commission de contrôle de listes électorales.

Cette désignation interviendra sur la base des propositions faites par la commune.

Cette commission se réunira entre le 24^{ème} et 21^{ème} jour avant chaque scrutin ou en l'absence de scrutin, au moins une fois par an (pour une durée de trois ans).

Pour les communes de moins de 1000 habitants, la commission est constituée de trois membres :

- un conseiller municipal de la commune,
- un délégué de l'administration désigné par le préfet,
- un délégué désigné par le président du tribunal de grande instance.

Le maire demande si un conseiller est volontaire, et à défaut, propose Thierry VALLERY qui accepte la mission.

Thierry VALLERY accepte la mission.

3/BAIL LOCATION DES TERRES

Le conseil municipal, sur proposition du maire accepte à l'unanimité le renouvellement pour une durée de neuf ans du bail des terres.

4/SUBVENTION CLASSE CM2 VERDUN

Le conseil municipal accepte de subventionner le voyage pédagogique à la classe de CM2.

5/SÉCURISATION DE LA RUE DES OUCHES

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à douze voix pour et une abstention, décide :

- de matérialiser une voie piétonne par une ligne blanche continue et des pointillés le long de celle-ci,
- d'installer des panneaux indiquant la voie piétonne,
- de limiter la vitesse à 30 km et d'installer les panneaux correspondants.
- créer un passage piéton au niveau de la sortie de la ferme pédagogique.

6/COMMUNICATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Le maire informe l'assemblée des affaires courantes :

- Projet Pylône FREE : le projet est toujours d'actualité. Le permis de construire sera déposé prochainement.
- Remerciements : les associations « les restos du cœur » et « Clic soutien » remercient le conseil municipal pour les subventions accordées.
- Urbanisme : une rencontre a eu lieu avec Mme MICHARD Architecte des Bâtiments de France afin de comprendre les différents avis de refus émis par son service concernant les dossiers d'urbanisme.
- Gendarmerie : une réunion d'information a eu lieu le 05 septembre dernier, et en l'absence du maire Thierry VALLERY a représenté la commune, il informe des principaux sujets abordés: les vols de GPS, les violences familiales, les contrôles de vitesse et d'alcoolémie, la free party à Mondreville, le classement de l'affaire sans

suite de l'agression de la jeune fille au feu rouge d'Aufferville, l'allure des camions de betteraves, les effectifs de la gendarmerie de Château-Landon.

- Lycée BEZOUT : une invitation a été reçue pour la remise des diplômes à deux Auffervillois ayant reçu la mention très bien et bien au baccalauréat de la session 2018. Il est ainsi décidé de leurs remettre la médaille de la commune lors de la prochaine cérémonie des vœux du maire
- PLU : la parole est à Cécile RINGENBACH, qui informe de la réalisation de la feuille de route sur les souhaits et les interdictions. Une réunion d'information aura lieu samedi 13 octobre prochain à 9h30 à la salle Marianne. Un registre est également disponible en mairie.
- Travaux de voirie : les travaux effectués par l'entreprise VAUVELLE ont bien avancé. Ils sont actuellement au hameau de Maison Rouge puis iront au hameau de Jarville pour la réfection des trottoirs. Un administré du hameau de Jarville avait interpellé la municipalité pour un problème d'eau, des travaux seront réalisés devant chez cet administré mais qui ne solutionnera pas entièrement cet écoulement vers cette habitation. Sur l'ensemble des travaux, le budget n'est pas dépassé sauf pour le hameau de Jarville où les trottoirs n'avaient pas été prévus.
- Viabilité Hivernale : le département a reconduit pour trois ans la convention de déneigement des routes (RD n°52 / RD n°103).
- Projet agence postale : peu d'espoir concernant ce projet, la commission doit se réunir courant octobre-novembre 2018.
- Listing des travaux : il est présenté la réalisation des travaux depuis 2014 ainsi que les coûts.
- Rénovation logement : l'accord de subvention a bien été reçu de la part du conseil départemental et le MAPA a été lancé fin septembre en comprenant trois lots : le remplacement des menuiseries, la rénovation des sols, murs et plafonds et la plomberie. À ce jour, le bail de location a été dénoncé le 15/06/2018, ayant été conclu pour une durée d'un an.
- Projet sécurisation de l'école : un accord de subvention dans le cadre des amendes de police a été reçu pour les travaux de création d'un plateau surélevé.
- Parking boulangerie et aménagement devant la boulangerie : une demande de financement sera déposée avant la fin de l'année auprès de la Région Ile de France.
- Electrification de la bergerie : une demande a été formulée auprès de la Préfecture dans le cadre de la DETR pour une subvention.
- Cimetière : la rénovation du caveau provisoire, l'ossuaire et les allées rentrent dans le cadre de la DETR. Il faudra alors envisager de déposer un dossier de demande de financement.
- Rénovation du monument aux morts : l'entreprise Brillant a effectué le nettoyage du monument et la réfection des gravures, mais rencontre des problèmes avec des champignons sur la pierre.
- Cantine scolaire : Thierry BRIAND annonce que la cuisine centrale de Nemours a renouvelé les menus, et que des nouveaux plats sont élaborés avec des produits locaux. Aussi une fois par mois, un menu est élaboré avec des produits du terroir.

- Cérémonie du 10 novembre 2018 : les invitations seront transmises avec l'auffervillois, le 06 octobre 2018. Le conseil municipal est informé du déroulement de cette manifestation.

Le maire donne la parole à :

- Élodie BERTHELIN : qui informe de la distribution de l'auffervillois le samedi 06 Octobre 2018. Le prochain Auffervillois est prévu pour la fin Janvier 2019.
Surveillance cantine : elle a effectué une visite jeudi 27 septembre dernier, où elle a observé un bon déroulement de la surveillance. Cependant, une note de service sera adressée aux surveillances pour la gestion des punitions collectives, les gestes amicaux et un rappel sur la sécurité.
Noël des enfants : l'animation est prévue le samedi 1^{er} décembre 2018, il sera proposé une balade en calèche avec l'arrivée du père Noël, et des photos souvenirs.
- Cécile RINGENBACH : informe qu'aura lieu le 03 novembre prochain le défilé de la peur pour HALLOWEEN. Les invitations sont en cours de distribution, avec une réponse souhaitée avant le 20 octobre prochain.
- Marie-Claude MORISSEAU : la balade du goût aura lieu le 13 et 14 octobre à la ferme de Filbois, avec une nouveauté pour cette année, l'organisation d'un repas avec les produits du terroir.
- Ginette GOURDET : sollicite la municipalité pour participer aux manifestations afin d'encourager le comité des fêtes d'Aufferville. Le prochain événement sera le théâtre qui aura lieu le samedi 06 octobre 2018 à la salle des 4 Saisons.
- Christian BONNICHON : la réunion du Syndicat des pompes funèbres a eu lieu le 15 septembre dernier, mais n'a pas pu y assister.
- Gwenaëlle FASSEU : propose l'installation d'une boîte à livres à l'aire de jeux. Le conseil municipal approuve cette idée et valide ce projet !
- Patrice GARNIER : demande la création d'une jachère fleurie dans le triangle de la route menant au hameau de Busseau afin d'embellir le carrefour et être utile à la nature.
- Thierry SAYDE explique les difficultés de cette pratique et les contraintes de sa mise en place (coût des semences, préparation du terrain,...).
- Marie-Claude MORISSEAU informe qu'une messe à l'église d'Aufferville le samedi 27 octobre 2018.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 00h00.

Bruno MOULIÉ

Maire d'Aufferville

